

Le Préfet

Quimper, le 24 MARS 2023

Monsieur le Maire ,

Dans le cadre du déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – fonds-vert, j'ai l'honneur de vous informer que la demande de financement que vous avez présenté pour l'opération suivante :

- Rénovation thermique de la salle omnisports du Ponant

a été retenue pour un montant de 200 000 €.

J'appelle votre attention sur la nécessité de démarrer les travaux dans les meilleurs délais et, en tout état de cause dans le délai de deux ans à compter de la notification de la présente. Passé ce délai, et conformément à l'article R. 2334-28 du code général des collectivités territoriales, la subvention pourra être annulée.

Enfin, conformément aux dispositions du décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020, vous veillerez à afficher en mairie, sur votre site Internet ainsi qu'à l'entrée du chantier, le plan de financement complet du projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe MAHE



M. le Maire de Milizac-Guipronvel
**Mairie
Le Bourg
29290 MILIZAC-GUIPRONVEL**